

Le Courrier de Tychique

Correspondance à adresser à
M. Jean Marc Chabanon
168, Route du Grobon – 01400 – Châtillon-sur-Chalaronne

N° 214

« Le plus grand dérèglement de l'esprit c'est de voir les choses, telles qu'on voudrait qu'elles soient, et non pas telles qu'elles sont en réalité. »

Bossuet « Traité de l'amour de Dieu et de soi-même »

Dimanche 21 octobre 2007
XXI^{ème} Dimanche après la Pentecôte

« Motu proprio » : Solesmes vend la mère !

« Zenit » (agence quasi-officielle du Vatican) vient de publier la déclaration suivante d' « un moine de Solesmes » :

« L'influence mutuelle des deux formes de l'unique rite romain ne sera pas symétrique. **Le Motu proprio** – on ne l'a pas assez remarqué – **va permettre à la forme tridentine d'évoluer**, mais elle le fera d'une manière organique et naturelle, exactement comme un vivant se développe. **Elle va se rapprocher de la forme voulue par Paul VI** : le calendrier et les lectures peuvent dès maintenant être empruntés à la forme de Paul VI ; viendront peut-être ensuite – l'avenir le dira – la récitation de la prière eucharistique à haute voix, la concélébration, l'emploi d'autres prières, etc. **La forme de Paul VI, de son côté ne changera pas**, si ce n'est que les prêtres ont le devoir de cultiver toujours plus le sens du sacré, ce qui se passe en particulier à travers le respect des rubriques – ces deux points ont été soulignés par Benoît XVI. »

Vous avez bien lu : la forme tridentine va évoluer « d'une manière organique et naturelle » pour « se rapprocher de la forme voulue par Paul VI » laquelle « ne changera pas. »

On ne peut être plus clair !

La réponse de Mgr Lefebvre !

Voici quelques déclarations de Monseigneur Lefebvre qu'il serait bon de relire :

« Nous refusons et avons toujours refusé de suivre la Rome de tendance néo-moderniste et néo-protestante qui s'est manifestée clairement dans le Concile Vatican II, et après le Concile dans toutes les réformes qui en sont issues. » (21 novembre 1974 – « Fideliter » n° 81 – mai juin 1991)

« Nous ne sommes pas de cette religion libérale, moderniste, qui a son culte, ses prêtres, sa foi, ses catéchismes, sa bible œcuménique. Nous ne les acceptons pas. » (29 juin 1976 – Homélie - « Été chaud 1976 »)

« Qu'on ne s'y trompe pas, il ne s'agit pas d'un différend entre Mgr Lefebvre et le pape Paul VI. Il s'agit d'une incompatibilité radicale entre l'Eglise catholique et l'Eglise conciliaire, la messe de Paul VI représentant le symbole et le programme de l'Eglise conciliaire. » (12 juillet 1976 – « La condamnation sauvage de Mgr Lefebvre »)

« Tous ceux qui coopèrent à l'application de ce bouleversement acceptent et adhèrent à cette nouvelle Eglise conciliaire et entrent dans le schisme. » (4 août 1976 – « La condamnation sauvage de Mgr Lefebvre »)

« La chaire de Pierre et les postes d'autorité de Rome étant occupés par des antichrists, la destruction du Règne de Notre Seigneur se poursuit rapidement à l'intérieur même de son Corps mystique ici-bas, spécialement par la corruption de la Sainte Messe » (Lettre aux futurs évêques, 29 août 1987 – « Fideliter » Hors Série 29-30 juin 1988)

« Etant donné que depuis le Concile Vatican II jusqu'à aujourd'hui, les autorités de l'Eglise Romaine sont animés d'un esprit de modernisme agissant contre la Sainte Tradition, nous estimons que toutes les peines et censures

portées par ces autorités n'ont aucun poids. » (Texte du mandat – 30 juin 1988 – « Fideliter » Hors série , 29-30 juin 1988)

« Nous n'avons jamais voulu appartenir à ce système qui se qualifie lui-même d'Eglise Conciliaire, et se définit par le « Novus Ordo Missae », l'œcuménisme indifférentiste et la laïcisation de toute la Société. Oui, nous n'avons aucune part, « nullam partem habemus », avec le panthéon des religions d'Assise. Notre propre excommunication par un décret de votre Eminence ou d'un autre dicastère n'en serait que la preuve irréfutable. Nous ne demandons pas mieux d'être déclarés « ex communione » de l'esprit qui souffle dans l'Eglise depuis vingt ans, exclus de la communion impie avec les infidèles. » (Lettre ouverte des Supérieurs de la FSSP X au Cardinal Gantin – « Fideliter », n° 64 – juillet-août 1988)

Et enfin cette déclaration nette, franche, sans ambiguïté de Mgr Lefebvre :

« Nous n'avons pas la même façon de concevoir la réconciliation. Le Cardinal Ratzinger la voit dans le sens de nous réduire, de nous ramener à Vatican II. Nous, nous la voyons comme un retour de Rome à la Tradition. On ne s'entend pas. C'est un dialogue de sourds. (...) Si je vis encore un peu, et en supposant que d'ici à un certain temps, Rome fasse un appel, qu'on veuille nous revoir, reprendre langue, à ce moment là, c'est moi qui poserai les conditions.

« Je n'accepterai plus d'être dans la situation où nous nous sommes trouvés lors des colloques. C'est fini. Je poserai la question au plan doctrinal : « Est-ce que vous êtes d'accord avec les grandes encycliques de tous les papes qui vous ont précédés ? Est-ce que vous êtes d'accord avec « Quanta cura » de Pie X, « Immortale Dei », « Libertas » de Léon XIII, « Pascendi » de Pie X, « Quas Primas » de Pie XI, « Humani Generis » de Pie XII. Est-ce que vous êtes en pleine communion avec ces papes et avec leurs affirmations ? Est-ce que vous acceptez encore le « Serment anti-moderniste » ? Est-ce que vous êtes pour le Règne Social de Notre Seigneur Jésus-Christ ? Si vous n'acceptez pas la doctrine de vos prédécesseurs il est inutile de parler. Tant que vous n'aurez pas accepté de réformer le Concile en considérant la doctrine de ces papes qui vous ont précédé, il n'y a pas de dialogue possible. C'est inutile. Les positions sont ainsi plus claires. » (« Fideliter » n° 66 – Septembre octobre 1988 – p. 12-14)

Ceux qui me prétendent « contre » la Fraternité, noteront, s'ils lisent ce « Courrier », que **presque toutes ces citations sont tirées de « Fideliter »**. Je n'ai jamais cessé de les rappeler et d'y rester fidèle. Si certains en sont gênés, c'est sans doute qu'ils les trouvent obsolètes et que, pour eux, Monseigneur Lefebvre, dont pourtant ils se réclament, n'a constitué qu'un simple épisode révolu dans un monde qui... évolue !...

Le Musée de l'Immigration : jusqu'où ira-t'on ?

Dans sa Chronique hebdomadaire, « Nice-Matin Dimanche » publie ce texte de M. Jean-Marie Rouart, de l'Académie Française :

« Un couscoussier, une machine à coudre, un fer à repasser, des valises en carton, des théières marocaines et des scoubidoues : c'est ce dépotoir dont aucun marché aux puces ne voudrait qu'on ose nommer musée... L'Etat est-il devenu fou ? Je manque de mots pour exprimer mon indignation au sortir de la visite de la Cité nationale de l'histoire de l'Immigration (...) Il est vrai qu'il n'y avait pas beaucoup à attendre d'un projet culturel conçu par un ancien Président de la République à la culture incertaine – il a avoué préférer le « Sumo » à Victor Hugo – et un grognard de la Chiraquie, Jacques Toubon, que personne n'a jamais considéré comme une lumière ...

Le résultat est ce qu'il devait être : nul. Un gâchis. On a abîmé un beau monument et on lui a donné la vocation débile de gratter nos plaies en matière d'immigration et de réveiller nos culpabilités. On aura rarement mêlé sans aucune pudeur le népotisme présidentiel, l'instrumentalisation de la culture à des fins politiques et la gabegie financière. Car cela va vous (nous) coûter cher d'avoir, sous un vague alibi historique, l'insigne bonheur de contempler une paire de ciseaux et un fer à repasser qui se battent en duel : la modique somme de vingt-trois millions pour les travaux, plus sept millions pour le budget annuel de fonctionnement. C'est onéreux pour ce dépotoir de nos vieilles repentances. »

Envois anonymes... Je reçois de temps à autre des écrits sans indication de l'expéditeur. Peut-être y en a-t-il qui sont favorables à ce « Courrier ». Je n'en sais rien car ils vont directement à la poubelle sans que je les lise. Aussi, si les personnes qui souhaitent me faire parvenir tel ou tel document le font de manière anonyme, qu'elles sachent qu'elles perdent leur temps.